

Composition française

Numéro d'inventaire : 2020.22.504

Auteur(s) : André Prost

Type de document : travail d'élève

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1912 (entre) / 1913 (et)

Matériau(x) et technique(s) : papier ligné, papier vergé

Description : Copie simple, "Cours élémentaire, 2ème Classe", noms de l'élève, de la ville et du département en haut à droite, manuscrits, correspondant aux exercices de la revue n°16. Encre noire et rouge.

Mesures : hauteur : 29,9 cm ; largeur : 20,7 cm

Notes : L'enseignement dans la famille : Revue éditée de 1903 à 1932, par : Directeur-fondateur : G. Saint-Savin ; rédacteur en chef : Émile Raguet puis Jean Roland ; le premier comité de rédaction comprend Mary Tachot, Mlle Friedheim, P. Colongo, Etchebure, Paul Didier, Louis Dantras. Rédigé par des professeurs de l'enseignement secondaire. « Chaque semaine, la revue apportera à la maison l'enseignement complet donné suivant les programmes universitaires, par des maîtres d'élite. Cet enseignement sera d'un niveau très élevé, il sera, si je puis m'exprimer ainsi, distingué, en même temps qu'essentiellement méthodique, clair et pratique. En conduisant les jeunes filles jusqu'au brevet supérieur, nous ne négligerons, chemin faisant, rien de ce qui pourra contribuer à l'élévation de leur cœur et à l'agrément de leur esprit [...]. Grâce à cette publication nouvelle, les parents n'ont donc plus à se demander comment remplacer les établissements libres qui se ferment. Ils peuvent s'épargner et épargner à leurs enfants les rigueurs d'une séparation, s'accorder la joie de les voir grandir sous leurs yeux, en leur donnant l'instruction complète à présent nécessaire à tous » (G. Saint-Savin, n° 1, juin 1903). Composition notée, remarques du correcteur, appréciation.

Mots-clés : soutien scolaire (cours particuliers...)

Rédactions

Lieu(x) de création : Orgelet

Utilisation / destination : enseignement (enseignement par correspondance)

Historique : L'objet fait partie d'un ensemble témoignant de l'instruction à domicile, par correspondance, entre 1908 et 1924 environ, d'une fratrie de trois garçons : Albert né en 1901, André en 1904 et François en 1914. Leur père était notaire d'un canton pauvre et le lycée le plus proche était à Lons-le-Saunier, à 20 kms, trop loin pour être externe. Relativement modeste, la famille avait une culture littéraire assez riche, mais très encadrée par l'Eglise : Zola était à l'Index. Elle lisait La Revue des Deux Mondes. Le grenier était rempli de livres scolaires, parfois anciens, le Lhomond, par exemple, les Hommes illustres, Xénophon, des traductions mot à mot de classiques grecs ou romains. Dans la bibliothèque de la salle où la famille se tenait le soir, on trouvait tous les classiques français reliés, en éditions anciennes. Après leurs études domestiques, les trois frères ont été mis en pension au Collège Mont-Roland à Dole. Ce collège catholique a été dirigé par des jésuites, mais à l'époque ils étaient hors de France. Les trois frères semblent avoir obtenu sans difficulté le baccalauréat. C'était une famille de juristes. Gaston, le père, était licencié en droit. Son père, qui avait tenu l'étude de notaire avant lui, était docteur en droit, chose rare à l'époque. Albert et François ont donc « naturellement » fait leur droit jusqu'au doctorat qu'ils ont soutenu, Albert sur l'évolution

démographique du département, François sur les cahiers de doléances. Albert s'est installé comme avocat, puis il a acheté une étude d'avoué, et a dû repartir à zéro en 1945 après sa captivité en Allemagne. La suppression des études d'avoué l'a conduit à devenir syndic de faillites. Après la Seconde Guerre mondiale, François a succédé à son père. Il a racheté les études de deux cantons voisins et l'un de ses fils lui a succédé, intégrant un office notarial du chef-lieu du département. André est devenu missionnaire dans l'ordre des Pères Blancs en Afrique et il a fait œuvre de pionnier dans l'étude des langues, publiant des dictionnaires et des grammaires, notamment du Dogon et de langues souvent menacées. // éléments biographiques tirés d'une note rédigée par Antoine Prost, fils d'Albert (consultable in extenso sur demande).

Autres descriptions : Langue : français

Nombre de pages : Non paginé.

Commentaire pagination : 1 p. manuscrites sur 2 p.

Voir aussi : http://www.inrp.fr/presse-education/revue.php?ide_rev=1836&LIMIT_OUVR=2790
<https://www.cairn.info/revue-histoire-de-l-education-2015-2-page-29.htm>

Lieux : Orgelet

Bours Elémentaire André Ross
2ème Classe Roches
Revue n° 16 Lura
Exposition Langaise

Un sage de l'Inde inventa le jeu d'échecs. Le roi Sérahm lui dit de choisir sa récompense. Sissa demanda à recevoir le blé qui sera obtenu de la façon suivante : 1 grain sur la 1^{re} case de l'échiquier, 2 sur la 2^e, 4 sur la 3^e et ainsi de suite. Les courtisans rires et dirent au roi d'accepter. On s'aperçut que le total va représenter une quantité formidable. Le roi, irrité contre le trésorier qui calcula si mal, donna sa charge à Sissa.

Un sage de l'Inde nommé Sissa après bien des recherches inventa un jeu, qu'il appela jeu d'échecs. Puis il le donna au roi Sérahm. Celui-ci charmé dit à Sissa : « Tu mérites une récompense ; et je te permet de la choisir toi-même. » Le Sissien répondit : « Sire l'échiquier se compose de 64 cases je demande que l'on mette un grain de blé sur la première, 2 sur la deuxième, quatre sur la troisième et ainsi de suite. » Les courtisans, ministres et co-courtois se mirent à rire en entendant ces paroles et dirent au roi : « Sire vous ne pouvez pas souscrire à cette demande, elle est bien humble. » Sérahm qui était un peu avare répondit : « Oui ; mais il a choisi sa récompense et il l'aura. » Mais bientôt le roi s'aperçut que le total des grains devenant était formidable. Il le trésorier qui savait si mal calculer et il donna sa place à Sissa.

